



*Pour défendre l'Art et la Culture et pour le respect de nos métiers ;
Contre la mise à mal des services publics de la culture et de
l'audiovisuel...*

NOUVELLE JOURNEE D'ACTIONS LE 17 JUIN A L'OCCASION DU CNPS

A PARIS, RDV A 11H PLACE DE L'OPERA

La journée nationale de grève et d'actions du 6 mai dernier a été marquée par une forte mobilisation à Paris (plus de 4000 personnes ont défilé du Cirque d'Hiver jusqu'à Beaubourg) et dans tout le pays comme à Lyon, Lille, Rennes, Caen, Marseille, Metz, Montpellier, Dijon, Tulle, Nantes, Toulouse, Poitiers, Clermont Ferrand, Strasbourg, Nice....

A défaut de maintenir la clause de compétence générale, l'article 35 du projet de réforme des collectivités territoriales a fait l'objet à la mi mai d'un amendement adopté par le Sénat qui leur donne des compétences en matière de « patrimoine, de création artistique et de sport. » Et, le Gouvernement a proposé de substituer le mot « culture » aux mots « patrimoine et création artistique » afin d'englober l'ensemble du champ culturel. Il s'agit là d'une avancée à mettre à l'actif de nos mobilisations des 29 mars et 6 mai derniers.

Depuis lors, Matignon a adressé une lettre de cadrage budgétaire à chaque ministère - dont celui de la Culture et de la Communication - qui leur fixe un objectif de baisse de 10 % des dépenses d'intervention de l'Etat pour la période 2011-2013 et a demandé aux opérateurs de l'Etat une réduction de leurs dépenses de l'ordre de 5% dès 2011.

Mesures confirmées et amplifiées par N. Sarkozy lors de la conférence sur les déficits le 20 mai dernier qui programme également le gel des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, de nouvelles économies sur l'assurance maladie, l'accélération de la suppression d'emplois dans la fonction publique ou encore l'inscription dans notre Constitution d'une obligation de réduction des déficits publics.

Bref, c'est une cure d'austérité sans précédent qui nous est promise dès l'an prochain !

Plus que jamais, la poursuite de la mobilisation s'impose pour que soient prises en compte nos revendications, à savoir, l'arrêt de la Révision Générale des Politiques Publiques et de la casse de l'audiovisuel public, un plan de relance pour le spectacle vivant et enregistré, la pérennisation des annexes 8 et 10 sur l'indemnisation chômage des artistes et des techniciens engagés par intermittence avec l'expertise des propositions alternatives à la réforme de 2003 et la préservation des acquis conventionnels de l'audiovisuel public.

Faute d'avoir été entendus, nous appelons à une nouvelle journée nationale d'actions à Paris et en régions le jeudi 17 juin à l'occasion de la réunion du Conseil National des Professions du Spectacle que préside Frédéric Mitterrand (la date du CNPS était initialement prévue le 15 juin).

A Paris une manifestation partira à 11H depuis la Place de l'Opéra pour se rendre au Ministère de la Culture où se réunira le CNPS. D'autres actions auront lieu en régions dont les modalités seront précisées ultérieurement.

Paris, le 1^{er} juin 2010.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition :
Son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60